

AVIS PUBLIC

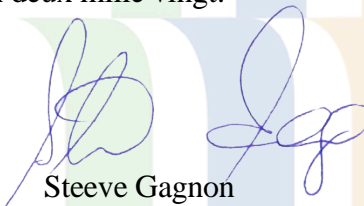
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue par visioconférence le mardi 9 juin 2020, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 271-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 264-2019 portant sur l'imposition des quotes-parts aux municipalités pour l'année 2020 .

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en le consultant sur le site Internet ou en s'adressant à la MRC du Domaine-du-Roy par téléphone ou par courriel (info@mrcdomaineduroy.ca) pour en obtenir une copie.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce dixième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint